

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 53

Artikel: La femme missionnaire en 1965 : [1ère partie]

Autor: Laporte, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

19 juin 1965 - N° 53

53^e année

Rédact. responsable:
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
Genève

Chaque heure

Le pain



la rend meilleure

Avec timbres Coop 7 1/2 %

SOMMAIRE :

- Page 2: Nous empoisonne-t-on à petites doses ?
Les casques pour sécher les cheveux
- Page 3: Grand Conseil neuchâtelois
- Page 4: Action du Suffrage au Tessin
- Page 5: La fonctionnaire postale
Le problème des artistes en Suisse
L'eau-de-vie dans les ménages
- Page 6: Le budget des paysannes

Allocation de la mère au foyer

Une regrettable faute typographique n'a pas été corrigée dans le premier paragraphe des « Expériences faites à l'étranger » de l'article « Que faut-il penser d'une allocation de la mère au foyer » paru en première page de notre numéro d'avril.

On lisait en effet : « Jusqu'il y a quelques mois, cette allocation était progressive jusqu'à trois enfants et représentait environ 10 francs suisses par mois pour une famille de trois enfants et plus ».

Le texte portait évidemment 100 fr. suisses. Certains lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes : une allocation de 10 fr. serait un peu minime pour mériter d'être signalée.

(Suite en page 6)

64^e assemblée des déléguées de l'Alliance de Sociétés féminines suisses St-Gall, 14 et 15 mai 1965

Une Romande présidente

C'est revêtue de sa plus belle parure printanière et sous un ciel méditerranéen que la charmante cité accueille les nombreuses déléguées (280), venues de toute la Suisse et représentant des dizaines d'associations.

La première séance s'ouvre à 14 h. 15 dans la grande salle de l'Hôtel Ekkehardt, décorée des drapeaux de Saint-Gall et d'Appenzel, ainsi que de la bannière fédérale. Mme Dora Rittmeyer-Iselin, présidente, salue l'assemblée et tout spécialement le président du Conseil municipal, M. Gerig et Mme, qui honorent la manifestation de leur présence ; puis Mlle Hohermuth, présidente du Centre de liaison des associations féminines saint-galloises, souhaite à son tour la bienvenue aux déléguées.

Le vendredi est consacré à un problème des plus actuels et des plus discutés :

Le travail professionnel de la mère

Sous l'expertise conduite de Mme Denise Schmid-Kreis, directrice des émissions parlées de Radio-Genève, l'entretien « autour de la table ronde » est présenté par Mlle Marga Bührig, directrice des cours de Boldern (Zürich), Mme Paulette Luthi, mère de famille (Lausanne), Mme Hilde Stolba, docteur en médecine et conseillère conjugale (Zürich), et Mlle A.-L. Vuagnaux, assistante sociale d'entreprise (Orbe).

Précisons d'emblée qu'il sera question seulement de mères de jeunes enfants ayant moins de 12 à 14 ans. « Autant de mères, autant de problèmes » dira Mme Schmid-Kreis. Et c'est bien l'impression que donnent les exposés des quatre oratrices, puis les discussions qui suivirent par groupe ; nous ne pouvons donner qu'un aperçu des uns et des autres.

Les mères de famille qui travaillent au dehors le font pour des raisons très diverses : il y a celles dont le mari ne gagne pas suffisamment et qui doivent avoir une occupation lucrative, que cela leur plaise ou non ; il y a celles qui veulent continuer à exercer une profession à laquelle elles sont attachées ; celles qui travaillent parce que cela les valorise aux yeux de leur mari ; enfin, il y a les femmes seules (veuves, divorcées ou mères célibataires) qui sont toujours obligées de gagner leur vie.

Bien que cela ne soit pas toujours possi-

ble, tout le monde est d'avis que la mère de petits enfants devrait pouvoir se consacrer à eux pendant les premières années. Chacun sait maintenant que le bébé privé de l'affection maternelle se développe plus lentement que celui qui en bénéficie (enquête faite dans des pouponnières, etc.). Dans les consultations conjugales, le médecin voit souvent arriver des jeunes femmes désespérées de ne savoir comment concilier leur double tâche de mère et de travailleuse. Au début du mariage, le mari avait promis d'aider aux travaux ménagers ; puis il en a eu assez et il s'est cherché une « amie » qui a plus de temps à lui consacrer que son épouse surmenée. Mais une enquête faite en Allemagne auprès de mille femmes, a montré que la femme la plus menacée de surmenage était la paysanne (donc celle qui, par excellence, se consacre à sa maison) ; puis la mère de plus de trois enfants et en troisième lieu seulement, celle qui exerce un métier au dehors. Autre constatation de la même enquête : l'invalidité précoce est la plus forte chez la femme qui ne travaille pas au dehors car, souvent, elle s'efforce d'unir ce qui ne peut pas l'être, à savoir : la maîtresse de maison parfaite selon l'image traditionnelle et la femme moderne, telle que la présentent les journaux illustrés ! La question n'est donc pas si simple que certains l'imaginent.

Ajoutons encore à ce chapitre que l'on rencontre parfois des jeunes mères qui promènent leur enfant sans lui dire un mot, avec une telle expression de vide et d'ennui sur le visage, qu'on se demande ce qu'elles peuvent bien donner à leur enfant, sinon une présence vide qui n'apporte rien...

Autre aspect encore : on reproche aux femmes de n'exercer une activité lucrative que pour augmenter le revenu du ménage et satisfaire un besoin de luxe. Avant de les juger trop sévèrement, n'oublions pas qu'il est difficile de demander à un jeune couple de renoncer à un certain « standing » de vie au milieu de notre économie moderne entièrement orientée vers la surproduction et, par conséquent, à la surconsommation.

Enfin, il faudrait tenir compte d'un aspect du problème que l'on n'aborde pas en général : épouse-mari, et pas seulement mère-enfant. L'homme se fait une idée de la femme au foyer pour lui, basée uniquement

(Suite en page 6)

La femme missionnaire en 1965

On raconte qu'un agriculteur européen « quelque part en Afrique », aborda récemment un habitant de la contrée en ces termes : « Si toi vouloir travailler pour moi, moi donner bon salaire à toi » ; et l'interpellé, candide, de rétorquer : « Si vous ne savez pas bien le français, vous pouvez me parler en allemand ou en anglais ». Boutade, oui, mais qui illustre bien, d'une part, l'évolution des habitants des anciennes colonies et, d'autre part, l'évolution rapide de l'esprit de certains « civilisés » de chez nous !

Le travail missionnaire tel qu'il fut conçu au siècle dernier, principalement, en Europe, à l'intention des pays que nous nommerions aujourd'hui sous-développés, a subi, lui aussi, une évolution telle que l'on peut même parler de modifications de structure ; l'on sait que, un peu partout, à un rythme rapide, les « champs missionnaires » d'hier deviennent des Eglises autonomes, et les missionnaires eux-mêmes, de plus en plus, employés en somme de ces nouvelles Eglises ; « le

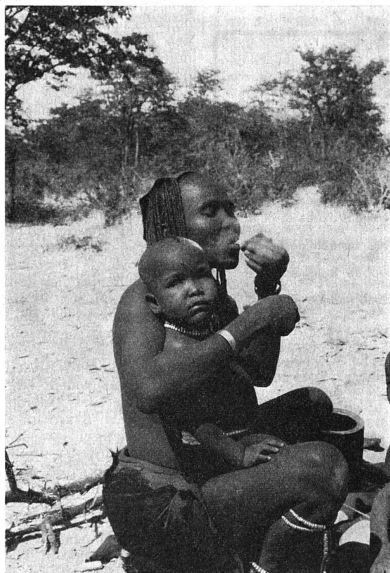
en Afrique, en Océanie, en Amérique, en Asie, de jeunes Eglises sont là, et qui veulent parler d'Eglise à Eglise. Le chrétien d'Europe n'a plus à être le bienfaiteur, l'homme riche distribuant des miettes aux pauvres, souligne l'évêque Leslie Newbigin, directeur de la Division des Missions et de l'évangélisation du COE : nous sommes plutôt semblables à un mendiant qui dit à d'autres mendiants où l'on peut trouver du pain.

Soins médicaux

Quelles sont les tâches plus spécifiquement féminines qui incombent à la missionnaire d'aujourd'hui ? Un coup d'œil sur les chiffres montre qu'en tête de liste vient le **travail médical et para-médical** et pour des raisons aisées à comprendre : l'urgence de ce service, et aussi le fait que cette urgence a été signalée depuis un siècle et davantage, que les sociétés des missions ont tout fait pour susciter et encourager des vocations dans ce sens ; pour le Département missionnaire ro-

tion de spécialistes indigènes dans les pays en voie de développement.

Un exemple entre des centaines indiquera à qui en douterait la double importance du travail médical et de la formation de cadres autochtones : en Côte d'Ivoire, une jeune Eglise est responsable d'une pouponnière abritant quatre-vingt-cinq bébés ; deux infirmières françaises en assurent la direction et l'organisation générale, aidées par vingt et une jeunes filles africaines... mais parmi ces



Femme et enfant montoué
(Photo Dr R. Bréchet, obligeamment prêtée par la Mission philippine en Angola)

temps n'est plus pour les missionnaires d'être des pères, mais des frères », nous dit la femme d'un pasteur après un ministère de quarante années en Afrique du Sud.

Dans le même temps que les chrétiens d'outre-mer accédaient à la majorité spirituelle, ceux d'Europe prenaient conscience de leur responsabilité apostolique et préparaient une étude en vue de l'intégration de la Mission dans l'Eglise ; ce fut, sur le plan mondial, la fusion du Conseil international des missions et du Conseil oecuménique des Eglises ; et ce fut, chez nous, en 1963, la création du Département missionnaire romand ; ce faisant, les huit Eglises protestantes de Suisse romande prenaient en charge effectivement l'activité des Sociétés de Mission. Le parallélisme des faits est significatif :

mand seulement, l'on compte par exemple environ quarante-cinq infirmières, aide-infirmières et sages-femmes, deux laborantines, trois femmes médecins, en Afrique, à Madagascar, en Syrie.

On connaît l'ampleur de cette œuvre tant dans les hôpitaux où souvent des infirmières sont appelées à prendre des responsabilités écrasantes, que dans les dispensaires de brousse ou de ville où l'on travaille presque à la chaîne ; la formation du personnel infirmier indigène incombe également à l'infirmière missionnaire dans bien des cas et il est évident que parmi ses responsabilités, celle-ci n'est pas la moindre ; à cet égard, les missions, pratiquement, ont devancé les théoriciens de l'économie internationale qui indiquent aujourd'hui comme prioritaire la forma-